

Société
canadienne
d'ophtalmologie
rapport annuel
2012



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA CHEF DE LA DIRECTION

Les rapports annuels sont l'occasion de revenir sur les réalisations de l'exercice. En 2012, le conseil d'administration, les conseils, les comités et le personnel de la SCO ont continué à faire avancer les grands dossiers suivants.

Gestion financière et générale

- Nous avons réussi à équilibrer notre budget pour la troisième année consécutive et à verser l'excédent dans notre fonds de réserves cumulées des années antérieures. Nous continuons à suivre de près notre situation financière et à être à l'affût de toutes les occasions d'accroître nos revenus et de réduire nos dépenses.
- Suivant une démarche rigoureuse, nous avons déplacé nos investissements chez ScotiaMcLeod en janvier 2012. Le comité des investissements s'est réuni trois fois au courant de l'année et a suivi notre politique d'investissement sûr.
- Le travail de la SCO est suivi par un système de gestion du rendement. Ce système permet d'évaluer le rendement et les résultats en fonction des objectifs clés et des réalisations attendues.
- Les rentrées des commandites de notre congrès annuel obtenues auprès des partenaires de notre profession augmentent progressivement depuis trois ans.

Perfectionnement professionnel

- Le congrès annuel de la SCO est l'élément central de nos activités de développement professionnel continu (DPC). L'édition de juin 2012 de notre congrès annuel a attiré plus de 1 500 délégués à Toronto, qui ont pu assister à des ateliers, à des exposés de recherche, à des séances plénières et à des cours de transfert de compétences chirurgicales, en plus de profiter d'occasions de réseautage.

- À la demande du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC), la SCO a soumis un rapport intérimaire au début de janvier 2012 pour montrer tous les efforts déployés en vue de maintenir notre statut de prestataire agréé de DPC. L'étape finale du renouvellement de notre agrément est prévue pour le printemps 2013.
- Le comité du maintien du certificat s'affaire actuellement à classer les besoins par ordre de priorité et à concevoir des initiatives de DPC en ligne qui seront fondées sur les guides de pratique clinique de la SCO pour la gestion de la rétinopathie diabétique et du glaucome.
- La SCO continue à explorer des occasions de collaborer avec des partenaires du secteur pour élargir l'envergure et le nombre des initiatives de DPC en fonction des besoins des membres. Nous avons élaboré des programmes conjointement avec deux nouveaux partenaires : Alcon et l'Université de Toronto. Ces programmes conjoints constitueront une autre source de recettes pour la SCO.
- En 2012, le Symposium Sally Letson a connu un franc succès. Au total, 794 personnes s'y sont inscrites, dont 328 ophtalmologistes. La SCO assure le secrétariat de cette rencontre.
- La SCO a préparé le congrès annuel sur le glaucome conjointement avec la société Alcon. Tenu du 31 janvier au 2 février 2013, cet événement a obtenu pour la première fois une approbation pour accorder des crédits.

- La SCO a collaboré à l'élaboration du premier congrès annuel de la Société canadienne de la rétine, qui s'est tenu à Banff (Alberta), du 7 au 10 mars 2013.
- D'énormes améliorations ont été apportées au congrès annuel de la SCO au fil des trois dernières années. Il y a notamment eu l'accroissement du nombre de conférenciers invités pour rehausser la qualité du programme scientifique et la cote de notoriété de l'événement, l'amélioration de l'évaluation en ligne des activités de DPC — ce qui a fait grimper à 50 % le taux de réponse —, ainsi que le perfectionnement et l'élargissement des cours de transfert de compétences en vue de répondre aux besoins et d'offrir des crédits de la section 3 du programme de Maintien du certificat (MDC). Le symposium *Les femmes et l'ophtalmologie* est une autre nouveauté au congrès. Il vise à favoriser le parrainage et la camaraderie entre femmes en ophtalmologie.

Journal canadien d'ophtalmologie

- Nous avons terminé la transition de notre revue scientifique, le *Journal canadien d'ophtalmologie (JCO)*, vers un éditeur externe, soit Elsevier. Nous prévoyons que ce partenariat permettra à la SCO et au JCO d'étendre à l'échelle internationale la portée de la recherche et de l'expertise canadiennes en ophtalmologie.
- Pour la première fois depuis plusieurs années, le JCO a enregistré un léger excédent à la clôture de l'exercice 2012.
- Quelque 647 textes ont été soumis au JCO en 2012, contre 575 en 2011,

La Société canadienne d'ophtalmologie est le porte-parole national principal de l'ophtalmologie au Canada et l'autorité reconnue en matière de soins oculaires et visuels. Nous avons pour mission d'assurer la prestation des meilleurs soins ophtalmologiques à toute la population canadienne par la promotion de l'excellence dans notre domaine et la prestation de services de soutien aux membres dans l'exercice de la profession. La SCO est affiliée à l'Association médicale canadienne et est fournisseur agréé de développement professionnel continu reconnu par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. La SCO s'efforce de relever les normes relatives aux soins oculaires et visuels au profit de tous les Canadiens grâce aux travaux de son conseil d'administration, de ses conseils et de ses comités, de même qu'à ses relations avec les organismes nationaux et internationaux de soins ophtalmologiques. Ses membres sont composés de plus de 900 ophtalmologistes et de plus de 200 résidents en ophtalmologie.

ce qui représente une augmentation de près de 13 %. Le temps de réponse a été réduit à 46 jours pour l'ensemble de 2012 et s'établissait à 18,3 jours en décembre 2012. Le taux d'acceptation en 2012 a oscillé autour de 33 %.

- Le site Web du JCO (Elsevier) est continuellement suivi et mis à jour. Une table des matières avec commandite a été approuvée et est prête à être diffusée.
- Nous allons étudier la possibilité de lier les modules de DPC au contenu du JCO pour accroître les occasions d'obtenir des crédits de la section 3 du programme de MDC.

Guides de pratique clinique

- Le *Guide de pratique clinique factuelle de la Société canadienne d'ophtalmologie pour la gestion de la rétinopathie diabétique* a été publié en ligne et un résumé a paru dans le JCO d'avril 2012. La SCO a distribué ce document à grande échelle lors de son congrès annuel de 2012, au cours duquel elle a aussi tenu des séances de formation spéciales sur ce guide.
- Des fonds du programme de Subvention pour réunions des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) nous ont permis d'entreprendre la diffusion systématique des guides de pratique clinique auprès des facultés de médecine et des organismes assurant le DPC. Pour commencer, nous avons ciblé nos efforts sur le guide de pratique clinique pour la gestion de la rétinopathie diabétique. Un atelier en avril 2012 a permis de réunir les têtes pensantes de l'élaboration et de l'évaluation des guides de pratique clinique de la

SCO, les chefs de file du DPC dans les universités et les spécialistes de la mise en œuvre de lignes directrices dans le domaine des sciences et du transfert des connaissances.

- Nous avons élaboré une stratégie exhaustive de diffusion et de mise en pratique du guide de pratique clinique pour la gestion de la rétinopathie diabétique de la SCO. Dans le cadre de cette stratégie, nous avons publié un nouveau dépliant d'information à l'intention des patients qui est intitulé *Le diabète et vos yeux*.
- La SCO s'affaire à élaborer un programme en ligne conjointement avec la Société canadienne du glaucome qui est fondé sur le guide de pratique clinique pour la gestion du glaucome. Ce programme mise sur des études de cas. La SCO étudiera la pertinence d'élaborer d'autres programmes en 2013 selon les résultats de notre évaluation des besoins.
- Une évaluation du guide de pratique clinique pour la gestion du glaucome suivant sa publication est en cours et bénéficie d'un financement de la SCO.

Efforts de représentation

- Le conseil des affaires provinciales travaille en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux. La SCO a conseillé l'Association des médecins et chirurgiens ophtalmologistes de l'Alberta puisque les optométristes de cette province cherchent à élargir considérablement leur champ de pratique pour inclure la prise en charge seule du glaucome, l'élargissement de leurs droits de prescrire des médicaments et des tests d'imagerie, et le



Paul Rafuse, Ph. D., M.D., FRCSC
PRÉSIDENT

droit d'effectuer des chirurgies de la paupière et des chirurgies intra-oculaires au laser. La SCO a soumis un document détaillé au ministère de la Santé et du Bien-être de l'Alberta pour expliquer les risques encourus par les patients et faire valoir que cette proposition n'apporterait aucune économie.

- La SCO a fait partie des acteurs qui ont appuyé le projet de loi C-313, la *Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues* (lentilles cornéennes qui ne corrigent pas la vue). Ayant obtenu la sanction royale en décembre 2012, cette nouvelle loi fédérale, qui place les lentilles cornéennes ne corrigeant pas la vue dans la catégorie des dispositifs médicaux, fournit une assise solide pour mettre à jour la formulation des règlements visés à l'échelle provinciale. La SCO et son conseil des affaires provinciales travailleront de concert pour déterminer les suites à donner.
- Le comité des normes visuelles concernant la conduite automobile

de la SCO a passé en revue la huitième édition de *l'Évaluation médicale de l'aptitude à conduire* — *Guide du médecin* de l'Association médicale canadienne (AMC).

- o La SCO a travaillé avec Santé Canada pour faire paraître des messages sur les paquets de cigarettes soulignant le lien entre le tabagisme et la dégénérescence maculaire liée à l'âge. Ces avertissements figurent maintenant sur les paquets.
- o La SCO continue à collaborer avec la Société canadienne du sang (SCS) en vue de concevoir un système interprovincial intégré pour le don et la transplantation de cornées et de tissu humain au Canada. Nous travaillons aussi à une campagne médiatique avec la SCS pour accroître le don de cornées au Canada.
- o La SCO conserve une position d'influence auprès de l'Alliance sur les temps d'attente et du Forum des spécialistes de l'AMC.
- o La SCO était présente à la Conférence sur les ressources humaines de la santé et Sommet sur la médecine spécialisée du CRMCC. Cet événement a traité de l'emploi des médecins ainsi que des tendances et des solutions touchant leur employabilité.

Programme pour les résidents

- o Le rôle des résidents a encore été élargi au congrès annuel de la SCO de 2012. En effet, un membre du comité exécutif de la Société canadienne des résidents en ophtalmologie (SCRO) siège désormais au conseil du développement professionnel continu de la SCO pour contribuer à l'orientation des séances du congrès s'adressant aux résidents. Un autre membre de ce comité exécutif siège au conseil des affaires provinciales de la SCO.
- o La SCO et les jeunes ophtalmologistes et résidents de l'Académie américaine

d'ophtalmologie (AAO) ont tenu une activité conjointe au congrès 2012 de l'AAO qui avait été baptisée « YO Neighbor! » [Eh, les jeunes ophtalmologistes voisins!]

Établissement de partenariats

- o Nous avons resserré nos liens avec notre secteur d'activité. Nous continuerons à suivre les normes d'éthique les plus strictes et à respecter les lignes directrices du CRMCC, à assurer la bonne gestion des subventions sans restriction et à rendre des comptes aux bailleurs de fonds du secteur.
- o ScotiaMcLeod a commandité les tee-shirts de la course amusante du congrès annuel de 2012 (2 500 \$) de la SCO. Il s'agit de notre première commandite de l'extérieur de notre secteur d'activité.
- o La SCO continue à consolider ses liens avec des sociétés d'ophtalmologie sur la scène mondiale, y compris le Conseil international d'ophtalmologie et l'Association panaméricaine d'ophtalmologie, et avec ses associations provinciales, ses sociétés de surspécialité, le CRMCC, la Commission mixte du personnel de santé allié en ophtalmologie et d'autres sociétés de surspécialité nationales, d'autres organismes de soins de santé nationaux sans but lucratif, la SCS ainsi que des organismes et ministères fédéraux (Santé Canada, IRSC, etc.).

Image de marque et règlements administratifs de la SCO

- o Dans le cadre de notre 75^e anniversaire, nous avons entrepris de refaire l'image de marque de la SCO pour mettre en valeur les compétences et le sens de l'innovation des ophtalmologistes à titre de médecins à la barre de l'équipe chargée des soins de la vue. Nous avons ajouté le descriptif « Médecins et chirurgiens ophtalmologistes du Canada » à notre logo et nous avons

complètement modifié notre site Web (qui a maintenant une allure contemporaine audacieuse qui redéfinit l'image de marque de la SCO). Nous avons aussi élaboré un plan de communication stratégique.

- o Industrie Canada a approuvé les règlements administratifs de la Fondation de la SCO, qui a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance en juillet 2012. La première assemblée générale de la Fondation a eu lieu le 8 janvier 2013.

Efforts visant les adhésions

- o En janvier 2012, la SCO a mis en œuvre un programme de recrutement de membres qui visait à assurer le renouvellement des adhésions, la fidélisation des membres et la remise en règle des adhésions expirées.

Sur quoi porteront les prochains efforts de la SCO?

La SCO est d'abord et avant tout un organisme à caractère éducatif qui a pour objectif d'aider ses membres à offrir des soins de la plus haute qualité à leurs patients. En 2012, bien des aspects du système de soins de santé canadien ont été mis à rude épreuve. Même si l'économie et l'emploi arrivent en tête des préoccupations d'une bonne partie de la population, les soins de santé continuent à être une grande priorité pour la plupart des gens. Vu que la conclusion d'un nouvel Accord sur la santé prévu pour 2014 est imminente, il est grand temps de songer à ce qui importe le plus et à la façon dont la SCO peut continuer à offrir d'excellents programmes et services de formation. À ce titre, la SCO continuera à axer ses efforts sur ses grandes priorités : les services aux membres, le DPC et la promotion de politiques sur la santé.

Nous miserons sur l'image de marque de la SCO afin de devenir la « ressource incontournable » pour tout ce qui touche l'ophtalmologie. Pour consolider notre rôle de défenseur des



Vu que la conclusion d'un nouvel Accord sur la santé prévu pour 2014 est imminente, il est grand temps de songer à ce qui importe le plus et à la façon dont la SCO peut continuer à offrir d'excellents programmes et services de formation.

politiques sur la santé, nous offrirons un soutien aux associations provinciales qui en manifestent le besoin. À titre de société nationale de surspécialité, la SCO agit comme porte-parole de ses membres et collabore avec d'autres organismes, tant à l'échelle nationale qu'internationale, pour influencer les politiques en matière de santé. En resserrant nos liens avec nos sociétés de surspécialité et nos organismes affiliés, nous ferons entendre une voix encore plus forte dans les dossiers touchant l'ophtalmologie. Nous mettrons notre expertise à contribution pour demander à tous les ordres de gouvernement de veiller à limiter les risques auxquels les patients s'exposent et à améliorer les résultats.

Nous continuerons à collaborer avec les optométristes dans un esprit constructif et concerté pour bien répondre aux besoins de nos patients. Bon nombre d'ophtalmologistes entretiennent déjà de bonnes relations de travail avec des optométristes. Le champ respectif de nos professions évoluera et il est essentiel que nous collaborions et que nous nous réunissions régulièrement avec les ministres de la Santé des provinces pour mettre en place et prodiguer des soins de la vue de la manière la plus sécuritaire et économique possible. L'Eye Health Council of Ontario est justement un excellent modèle à cette fin et le conseil d'administration de la SCO incitera l'Alberta, et d'autres provinces, à former un tel panel réunissant des représentants de groupes en médecine et en optométrie et du gouvernement.

Les résidents sont l'avenir des soins ophtalmologiques au Canada et constituent une part essentielle de nos membres. Ils apportent des idées et un point de vue neufs qui favorisent la croissance de la SCO. Nous poursuivrons nos discussions sur les ressources humaines dans le secteur de la santé avec le CRMCC et l'AMC ainsi que d'autres intervenants. Nous traiterons aussi de stratégies pour mieux harmoniser les postes de résidents aux besoins de la

société, pour appuyer la création d'un observatoire pancanadien des effectifs, pour soutenir une méthode de projection coordonnée des besoins en vue d'éclairer les décisions relatives aux effectifs, et pour appuyer les recommandations de l'initiative « L'avenir de l'éducation médicale au Canada — volet postdoctoral » afin d'assurer un nombre, un éventail et une répartition appropriés des médecins.

À la prochaine étape de développement de notre site Web, nous élargirons la gamme de services en ligne offerts à nos membres. Bientôt, les comités de la SCO pourront accéder à tous leurs documents en ligne, qui seront protégés par un mot de passe.

La nouvelle *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* exige que nous mettions à jour tous nos documents, y compris nos statuts et règlements. Un comité a été formé pour réviser les statuts et règlements en vue de les soumettre à l'assemblée générale annuelle de 2014 de la SCO.

Vu la période économique difficile dans laquelle nous nous trouvons, il sera essentiel de forger des partenariats. Nous déployons des efforts en ce sens auprès du CRMCC, de l'AMC, de groupes universitaires d'ophtalmologistes au Canada, de sociétés nationales et internationales d'ophtalmologie, du gouvernement fédéral et du secteur.

La SCO examine la possibilité de créer un centre commandité de ressources en ligne (à partir du guide de pratique clinique pour la gestion de la rétinopathie diabétique) et se penchera sur d'autres moyens d'en enrichir le contenu au fil du temps.

Le congrès annuel de la SCO restera au cœur de nos activités de DPC. Nous avons prévu un programme exceptionnel pour l'édition de 2013, qui se tiendra à Montréal et les préparatifs du congrès de 2014, à Halifax, vont déjà bon train. Nos membres ont clairement indiqué



Jennifer Brunet-Colvey, M.A.
(sociologie médicale)
CHEF DE LA DIRECTION

qu'ils souhaitent profiter d'occasions d'apprentissage électronique et en ligne pour obtenir des crédits de DPC et nous continuerons à nous efforcer de répondre à leurs besoins.

Le 5^e Congrès mondial sur le glaucome se tiendra à Vancouver, du 17 au 20 juillet 2013. Le programme est en voie d'obtenir une accréditation de la SCO.

La SCO entreprendra en 2013 une démarche de planification stratégique pour veiller à harmoniser ses buts et objectifs à ses ressources. L'utilisation efficace, transparente et responsable des ressources demeurera une grande priorité pour la SCO, qui tente de trouver des économies dans toutes ses activités.

Nous encourageons nos membres et nos sympathisants à faire un don à la Fondation de la SCO pour soutenir l'avancement de l'ophtalmologie au Canada.

La SCO n'arriverait pas à remplir son mandat sans l'aide inlassable de nombreux bénévoles, qui donnent de leur précieux temps pour améliorer les soins ophtalmologiques au Canada et pour défendre les intérêts de leurs confrères ophtalmologistes.

Nous nous réjouissons de travailler encore avec nos membres afin de consolider le secteur des soins ophtalmologiques au Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SCO 2012/2013

Président : Paul Rafuse, M.D.

Président sortant : François Codère, M.D.

Secrétaire : David Maberley, M.D.

Trésorière : Yvonne Buys, M.D.

Président, Conseil des affaires provinciales : Andrew Budning, M.D.

Agente de liaison de la Société canadienne des résidents en ophtalmologie : Mona Harissi-Dagher, M.D.

Président, Conseil du développement professionnel continu : Allan Slomovic, M.D.

Chef de la direction : Jennifer Brunet-Colvey, M.A.

CONSEILS, COMITÉS ET LEUR PRÉSIDENT 2012/2013

Comité des mises en candidature : François Codère, M.D.

Conseil des affaires provinciales : Andrew Budning, M.D.

Conseil du développement professionnel continu et du Congrès et exposition annuel : Allan Slomovic, M.D.

Société canadienne des résidents en ophtalmologie : Mona Harissi-Dagher, M.D.

Comité du maintien du certificat : Colin Mann, M.D.

Rédacteur en chef, comité de rédaction, *JCO* : Phil Hooper, M.D.

Comité des normes visuelles concernant la conduite automobile : Martin ten Hove, M.D.

Comité de la Banque d'yeux : Guillermo Rocha, M.D.

Comité d'orientation des guides de pratique clinique : Walter Delpero, M.D.

PRINCIPAUX PARTENAIRES/LIAISONS

Académie américaine d'ophtalmologie : Paul Rafuse, M.D.

Association des professeurs d'université canadiens en ophtalmologie (dont les présidents et les directeurs de programmes) : Sherif El-Defrawy, M.D.

Association médicale canadienne : Yvonne Buys, M.D.

Fédération internationale des sociétés ophtalmologiques : E. Rand Simpson, M.D.

Commission mixte du personnel de santé allié en ophtalmologie : Sherif El-Defrawy, M.D.

Association panaméricaine d'ophtalmologie : Paul Rafuse, M.D.

Comité des chirurgiens spécialisés en ophtalmologie du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada : Christopher Seamone, M.D.

SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET GROUPES D'INTÉRÊT PARTICULIERS

Société d'ophtalmologie des provinces de l'Atlantique

Association canadienne des ophtalmologistes pédiatriques

Société canadienne de la cornée, des maladies externes et de la chirurgie réfractive

Société canadienne du glaucome

Société canadienne de la neuro-ophtalmologie

Société canadienne de la pathologie oculaire

Société canadienne des résidents en ophtalmologie

Société canadienne de la rétine

Société canadienne d'ophtalmologie et de santé publique dans le monde

Société canadienne de l'oculoplastie et de la chirurgie reconstructive

Société canadienne de l'uvéite

Ophtalmologie générale

ALLIÉS DE LA SANTÉ

La Société canadienne d'orthoptique

Société canadienne du personnel médical en ophtalmologie

Société canadienne des infirmiers et infirmières en ophtalmologie

PERSONNEL DE LA SCO

Jennifer Brunet-Colvey, chef de la direction

Rita Afeltra, adjointe de direction et services aux membres

Inika Anderson, gestionnaire, développement professionnel continu

Joyce Davis, chef de la comptabilité (temps partiel)

Susan Gemmell, directrice de la rédaction, *Journal canadien d'ophtalmologie* (temps partiel)

Gertrud Jeewanjee, gestionnaire, conférences nationales et projets spéciaux



Afin de s'assurer d'être tournée vers ses membres, la SCO entreprendra bientôt une démarche de planification stratégique, qui comprendra une enquête auprès de ses membres.

ANCIENS PRÉSIDENTS

2010-2012	François Codère, M.D. (Québec)	1980	Gordon S. Harris, M.D. (Colombie-Britannique)	1959	A. Lloyd Morgan, M.D. (Ontario)
2008-2010	Lorne Bellan, M.D. (Manitoba)	1979	Sean B. Murphy, M.D. (Québec)	1958	John V. Nicholls, M.D. (Québec)
2006-2008	Alan Cruess, M.D. (Nouvelle-Écosse)	1978	John H. Quigley, M.D. (Nouvelle-Écosse)	1957	John A. McLean, M.D. (Colombie-Britannique)
2004-2006	Sherif El-Defrawy, M.D. (Ontario)	1977	John D. Parker, M.D. (Ontario)	1956	Henri Pichette, M.D. (Québec)
2002-2004	Duncan Anderson, M.D. (Colombie-Britannique)	1976	Jean M. de Margerie, M.D. (Québec)	1955	Percy B. MacFarlane, M.D. (Ontario)
2000-2002	Susan Lindley, M.D. (Québec)	1975	Stephen M. Drance, M.D. (Colombie-Britannique)	1954	Mark R. Marshall, M.D. (Alberta)
1998-2000	Daniel O'Brien, M.D. (Nouvelle-Écosse)	1974	J. Page Harshman, M.D. (Ontario)	1953	Kenneth B. Johnston, M.D. (Québec)
1996-1998	Patricia K. Teal, M.D. (Ontario)	1973	Charles Dyson, M.D. (Ontario)	1952	A.E. MacDonald, M.D. (Ontario)
1994-1996	Frank V. Buffam, M.D. (Colombie-Britannique)	1972	William M.G. Wilson, M.D. (Colombie-Britannique)	1951	G. Stewart Ramsey, M.D. (Québec)
1992-1994	Raymond LeBlanc, M.D. (Nouvelle-Écosse)	1971	J. Clem McCulloch, M.D. (Ontario)	1950	Roger F. Nicholls, M.D. (Alberta)
1992	D. Lorenzetti, M.D. (Québec)	1970	Michel Mathieu, M.D. (Québec)	1949	Jules Brault, M.D. (Québec)
1991	Ide Dubé, M.D. (Québec)	1969	R. Gordon C. Kelly, M.D. (Ontario)	1948	Robert J.P. McCulloch, M.D. (Ontario)
1990	Rand Simpson, M.D. (Ontario)	1968	John S. Crawford, M.D. (Ontario)	1947	John A. MacMillan, M.D. (Québec)
1989	Ralph Schneider, M.D. (Saskatchewan)	1967	Robert E. Smart, M.D. (Ontario)	1946	Walter W. Wright, M.D. (Ontario)
1988	J.S.F. Richards, M.D. (Colombie-Britannique)	1966	Donald M. MacRae, M.D. (Nouvelle-Écosse)	1945	Wilbert G. Fraser, M.D. (Ontario)
1987	Harold Stein, M.D. (Ontario)	1965	Alfred J. Elliot, M.D. (Colombie-Britannique)	1944	Robert E. Mathers, M.D. (Nouvelle-Écosse)
1986	John Valberg, M.D. (Ontario)	1964	J.A. René Charbonneau, M.D. (Québec)	1943	Colin A. Campbell, M.D. (Ontario)
1985	Alain Rousseau, M.D. (Québec)	1963	Harry M. Macrae, M.D. (Ontario)	1942	Frederick T. Tooke, M.D. (Québec)
1984	Rod Morgan, M.D. (Alberta)	1962	Robert M. Ramsay, M.D. (Manitoba)	1941	Joseph Vaillancourt, M.D. (Québec)
1983	A.T. Laxdal, M.D. (Colombie-Britannique)	1961	Benjamin Alexander, M.D. (Québec)	1940	William H. Lowry, M.D. (Ontario)
1982	Roch Gagnon, M.D. (Québec)	1960	Norman L. Elvin, M.D. (Manitoba)	1938-1939	William G.M. Byers, M.D. (Québec)
1981	C.B. Mortimer, M.D. (Ontario)				

États financiers

Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

Tout membre qui en fait la demande peut obtenir les états financiers présentés à l'assemblée générale annuelle.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS

Recettes

1 510 654 \$

Dépenses

1 440 150 \$

Recettes nettes

70 504 \$

La SCO assure à ses membres un accès à la recherche de pointe en ophtalmologie, à des compétences chirurgicales enseignées lors de cours (offerts à un tarif préférentiel) durant le congrès annuel, aux plus récents guides de pratique clinique, au *Journal canadien d'ophtalmologie* (abonnement gratuit aux versions imprimées et en ligne), au bulletin électronique *Perspectives* et à plus encore.



Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

1525, avenue Carling, bureau 610

Ottawa (Ont.) K1Z 8R9

Téléphone : 613.729.6779

Sans frais : 1.800.267.5763

Télécopieur : 613.729.7209

Courriel : cos@cos-sco.ca

Site Web : www.cos-sco.ca